

Supplément du Journal de l'île du 27 juillet 2017

À découvrir

Sentiers et sites naturels,
un patrimoine d'exception



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

www.cg974.fr/nature

Sportifs, randonneurs, familles,
nos 850 km de sentiers départementaux
vous accueillent dans une nature préservée



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

Avec le Département, préservons notre environnement



Jonas AKHOUN

Mot de la Présidente

La Réunion ne manque ni d'atouts, ni de potentiel pour faire découvrir aux voyageurs d'un jour toute la richesse d'une Île aux mille saveurs. Dans les Hauts, les Bas, ou au cœur des villes, à la montagne ou la plage, la découverte ou la redécouverte reste de tous les instants.

Quoi de mieux effectivement que les vacances pour mettre à profit son temps libre pour se ressourcer et arpenter le patrimoine exceptionnel que nous offre La Réunion ?

Dans les Hauts, ce ne sont pas moins de 950 km de découverte environnementale qui vous attendent. Fort de ses 100 000 ha d'espaces naturels, le Département de La Réunion vous invite à venir vous oxygéner en forêt, au volcan, dans les cirques, dans la réserve naturelle ou encore sur des sentiers que vous soyez randonneurs aguerris ou simplement désireux de passer un moment agréable en famille.

Et pourquoi ne pas profiter de ces instants pour découvrir dans les quatre coins de l'Île les nombreuses aires de pique-nique aménagées par notre Collectivité ?

Quel que soit votre choix, le Département de La Réunion vous accompagne pour une expérience authentique au cœur même de l'île Intense, pour toujours plus d'émotions et de sensations.

Nassimah DINDAR
Présidente du Conseil Départemental

Sommaire

- | | |
|--|--|
| 4 Des itinéraires de choix | 27 La nature : terrain de jeu favori des sportifs ! |
| 16 Quatre questions à Claudette Grondin | 28 Sensibilisation aux ENS |
| 18 Les Sentiers « Marmailles » | 30 Les gîtes |
| 24 Conseils & astuces de randonnée | 32 Les aires de pique-nique |
| 26 Des sites accessibles à tous (PMR) | 34 Le Pétrel de Barau |





Les circuits « Terres authentiques »

Le 2 août 2010, l'UNESCO reconnaissait la richesse de la biodiversité et l'exceptionnelle beauté des paysages de La Réunion. Désormais inscrits au patrimoine mondial, les cirques et remparts de l'île offrent des paysages, ainsi que des sentiers uniques au monde. Véritable terrain de jeu pour tous, les occasions ne manquent pas de (re)découvrir ce qui fait cette île. Le temps d'une randonnée, aller au-delà des sentiers battus grâce à

une immersion totale dans l'Histoire. Soudain, la rencontre, les échanges et le partage avec les acteurs du territoire devient possible : gîteurs, ornithologues, randonneurs... Le visiteur est sensibilisé à la préservation du patrimoine naturel et culturel de l'île et prend conscience de la valeur de ses sentiers. Nous sommes tous garants des trésors authentiques laissés par l'Histoire et les Hommes qui ont fait de l'île de La Réunion, ce qu'elle est aujourd'hui. Préservons-les !



Ilet de Grand Place, Cirque de Mafate,

Un îlet enclavé, situé en cœur de Parc habité et inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité, hors des sentiers touristiques classiques. Un circuit de randonnée sur deux jours, accompagné d'un professionnel pour une visite « contée » où le visiteur est plongé dans le berceau d'un patrimoine culturel exceptionnel. Un week-end de découvertes infinies où l'Histoire des fugitifs, les « Marrons », se lit dans les paysages...



Programme

Jour 1 : dénivelé positif : 880 m – Altitude : de 250 à 1000 m – Temps de marche : 6h (11km)

6h30 : rendez-vous à l'église de la Rivière des Galets. Accueil de l'accompagnateur.

7h : transfert en 4x4 jusqu'à Deux-Bras, dans le lit de la Rivière des Galets.

8h : arrivée à Deux-Bras. Départ de la randonnée.

10h : collation en forêt.

11h30 : arrivée à Cayenne.

14h : arrivée à la Roche-Ancrée. Déjeuner.

17h : arrivée au gîte. Installation.

18h30 : apéritif et dîner. Veillée animée par l'accompagnateur.

Jour 2 : dénivelé négatif : 540 m – Altitude : de 770 à 250 m – Temps de marche : 3h30

7h : petit-déjeuner au gîte.

8h : visite de la propriété du gîte (plantations, parcs animaux), d'une exploitation agricole ou d'Ilet Moutou, de ses vestiges d'habitations.

10h30 : collation au gîte le Bougainvillier.

13h : déjeuner au gîte de Cayenne.

14h : redescente vers la Rivière des Galets.

16h : arrivée à Deux-Bras. Départ en 4x4 pour la Rivière des Galets.

17h : arrivée à l'église de la Rivière des Galets.

Récupération des véhicules.

Réservation

auprès de la Centrale de réservation (voir nos contacts)

Niveau de difficulté : moyen, à partir de 8 ans.

Prévoir : un sandwich pour le midi du jour 1 et des encas pour les deux jours.

Rando + Nuitée en demi-pension + Déjeuner du 2ème jour + transfert en 4x4

Les gîtes environnants...

> Gîte de l'Ilet à Bourse

Le gîte se situe sur la commune de La Possession, dans le cirque de Mafate, en bordure d'une forêt de filaos. Seul gîte dans cet îlet encore peu fréquenté à 890m d'altitude, il offre une vue panoramique incroyable sur le cirque.

Hébergement : 4 dortoirs de 4 personnes et 2 chambres doubles avec sanitaires communs et eau chaude.

Restauration : petit déjeuner et dîner.

> Gîte de Grand Place Cayenne

Le gîte de Grand Place Cayenne, se situe sur la commune de La Possession dans le cirque de Mafate. Seul gîte à Cayenne, ses petites cases colorées offrent une vue imprenable sur la Rivière des Galets et l'Ilet des Lataniers situé juste en face.

Hébergement : 4 dortoirs de 4 personnes et 2 chambres doubles.

Restauration : petit-déjeuner, déjeuner et dîner.

Réservation

auprès de la Centrale de réservation (voir nos contacts)

Roche-Ecrite la forêt aux multiples visages...





La forêt de la Roche-Ecrite est la seule au monde à accueillir le tuit-tuit, oiseau endémique rarissime et menacé d'extinction. Une forêt unique aux formations végétales indigènes se superposant telle une mosaïque de paysages. De

Niveau de difficulté : moyen, à partir de 12 ans.

Durées de la marche :

- de Mamode Camp au gîte : 2h30

- du gîte au sommet : 1h30

- du sommet à Mamode Camp : 3h30

Dénivelé positif : 1 100 m

Distance : 19 km



Un circuit écotouristique

Terres Authentiques : Roche-Ecrite est un circuit conçu par l'ONF de La Réunion. Situé dans la zone de cœur du Parc national de La Réunion, et fondé sur le respect de la nature et des hommes, il est un circuit original hors des sentiers battus, qui respecte les principes de l'écotourisme :

- la découverte du patrimoine naturel exceptionnel de La Réunion,
- la sensibilisation des visiteurs aux enjeux de sa préservation et l'implication des acteurs locaux,
- des retombées économiques pour le territoire,
- un circuit en groupes restreints, pour une rencontre privilégiée avec le territoire et ses acteurs,
- un circuit basé sur la qualité et l'authenticité.

tout temps, la Roche-Ecrite a attiré des marcheurs pour son belvédère exceptionnel, point culminant du Nord de l'île. A l'époque, y monter était une véritable expédition. Tous ceux qui parvenaient au sommet y gravaient leur nom sur une roche, d'où son appellation. Avant la construction du gîte, les randonneurs passaient la nuit dans les cavernes.

Le programme

Jour 1 : 3h de marche – Dénivelé positif : 650 m – Altitude : de 1 250 à 1 850m

8h30 : rendez-vous au parking de Mamode Camp.

Accueil de l'accompagnateur

9h : départ de la randonnée

10h : collation en forêt

12h : pique-nique créole sur le sentier

13h : animation ornithologique

16h : arrivée au gîte de la Roche-Ecrite. Installation

17h : point de vue à proximité du gîte

18h30 : apéritif puis dîner

20h : animation et veillée

Jour 2 : 6h de marche – Dénivelé négatif : 430 m – Altitude : de 1 850 à 2 276m.

6h : petit-déjeuner au gîte

7h : départ pour l'ascension de la Roche-Ecrite

8h30 : arrivée au sommet de la Roche-Ecrite

10h30 : collation en forêt

11h30 : retour au gîte. Descente vers Mamode Camp

12h30 : pique-nique créole sur le sentier

17h : arrivée à Mamode Camp. Récupération des véhicules.

> Gîte de la Roche-Ecrite

Le gîte de la Roche-Ecrite est un gîte de montagne situé au cœur d'un massif forestier au lieu-dit « Plaine des Chicots ». Le sommet de la Roche-Ecrite se situe à 1h30 de marche du gîte. Un bon compromis pour les marcheurs amateurs de nature aimant prendre du temps...

Hébergement : 1 dortoir de 8 personnes, 1 dortoir de 6 personnes, 4 dortoirs de 4 personnes, 3 chambres doubles.

Restauration : petit-déjeuner, déjeuner et dîner au 0262.43.99.84

Réservation

Office de Tourisme Intercommunal du Nord

Tél. 0262 41 83 00 – info@lebeaupays.com



L'échenilleur de La Réunion ou "Tuit-tuit" en créole

Le circuit vous ouvre les portes du véritable sanctuaire de cet oiseau aussi rare que beau... Peut-être aurez-vous le privilège d'entendre ou d'observer l'un des trente derniers couples de tuit-tuit restant à l'échelle de la planète ? Une des espèces les plus menacées d'extinction de France, l'échenilleur de La Réunion ou tuit-tuit en créole, est protégé : la chasse, la capture ou la vente en sont totalement interdites et sont considérées comme un délit, passible d'une peine de prison et d'une forte amende. Cette espèce est strictement inféodée aux forêts indigènes et actuellement uniquement cantonnée au massif forestier de La Roche Ecrite, entre le massif de La Bretagne et celui de La Montagne, à des altitudes comprises entre 1 200 et 1 850m. Le tuit-tuit est peu craintif mais très discret, ce qui rend son observation difficile. Une prise de conscience de la population réunionnaise s'avère cruciale pour la survie du tuit-tuit, espèce en voie critique d'extinction. Chacun d'entre nous peut contribuer à sa préservation.

Les Sentiers « Terres authentiques » sont aussi à découvrir et à réserver :

- En ligne : www.ouest-lareunion.com
- Par téléphone : 0810 797 797
- Dans un des trois bureaux d'information touristique (Saint-Leu, Saint-Gilles, Le Port)

> Saint-Leu

À l'entrée Nord de Saint-Leu

Bat Laleu 1, rue le Barrelier

Ouvert du lundi au vendredi,

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

> Saint-Gilles

En plein cœur de la station balnéaire

1, place Paul Julius Bénéard

Ouvert 7 jours sur 7

10h-13h et 14h-18h

> Le Port

En centre-ville

22, rue Léon de Lepervanche

Place des Cheminots

Ouvert du lundi au samedi,

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

La Cascade Blanche de Salazie à (re)découvrir à tout prix

Situé à l'entrée du cirque de Salazie, le sentier de Cascade Blanche long de 3 kilomètres aller retour permet un accès en pente douce (60 m de dénivelé). Il se trouve au pied d'une des plus grandes cascades de France (440m), en partant de l'aire de stationnement du Pont de l'Escalier. Ce sentier, fermé pendant plus de 10 ans, serpente le long du Bras de Caverne à la croisée de celui-ci et de la Rivière du Mât dans un goulet d'étranglement où les deux rivières ont sculpté dans les dépôts de nuées ardentes de magnifiques pains de sucre qui culminent à plus de 760m.



Durée : 1 h30
Distance : 3 km
Dénivelé positif : 150 m
Niveau de difficulté : moyen



Une cascade majestueuse

Site de Sans Souci entre nature et culture

Situé sur les hauteurs de Saint-Paul, l'Espace Naturel Sensible de Sans-Souci se compose d'une forêt traversée par un sentier très praticable qui offre, après 30 minutes de marche, une vue imprenable qui va du Cap Lahoussaye à la Pointe des Galets. Dans sa partie basse, les amoureux de la nature reconnaîtront des espèces indigènes, comme le Bois de joli cœur, le bois d'olive et le bois d'osto qui résistent encore aux espèces exotiques envahissantes. Classé en grande partie dans le cœur du Parc national, le site présente une particularité autre que son intérêt écologique. Longtemps associé à la culture du géranium, Sans-Souci abrite encore une trentaine de boucans et leurs parcelles, cultivées par des familles du village voisin. Au milieu des jardins potagers, dont la culture est strictement encadrée, la plante odorante a toujours les faveurs des cultivateurs.



Pratique

L'ENS est ouvert gratuitement au public toute l'année. Il est accessible depuis le village de Sans-Souci (suivre le panneau « chemin canalisation des Orangers / Forêt de Sans-Souci »), ou par les Hauts, route du Maïdo, puis prendre la direction de la RF des Cryptomérias / Forêt de Sans-Souci. Des visites guidées sont organisées sur la totalité du parcours, soit 7,8 km pour 4h30 de marche.

Réserver au 0692 65 29 40.

Le géranium rosat a longtemps été cultivé de façon intensive dans les Hauts de Saint-Paul. Il couvrait autrefois 70 hectares à Sans-Souci, contre 10 aujourd'hui. Les plantes sont distillées sur place, la production est ensuite commercialisée par la Coopérative Agricole des Huiles Essentielles de Bourbon, au Tampon.





Sur les traces du Chemin des Anglais

Ce sentier suit le tracé historique de la première voie de communication entre le Nord et l'Ouest de l'île. Il est aujourd'hui plus connu sous le nom de Chemin des Anglais, en référence aux troupes britanniques qui l'empruntèrent pour vaincre les forces françaises en 1810.

Itinéraire conté...

La montée est abrupte de prime abord entre les habitations et se poursuit après la barrière par une série de lacets à l'ombre de grands arbres. Vous reconnaîtrez facilement le bois noir dont les larges pousses orangées bruissent à la moindre brise. Au fur et à mesure de l'ascension, le panorama se complète. A la fin des lacets, il est à couper

le souffle : la route du littoral en premier plan, la Pointe du Gouffre barrant l'horizon en second plan et l'océan qui se perd à l'infini. Puis, la pente se fait douce et à l'ombre. La ligne électrique annonce le village de Saint-Bernard. Le sentier pavé devient un chemin de terre menant jusqu'à une barrière. Le retour se fait par le même chemin.

Accès

Depuis la Route du Littoral (N1), prendre la sortie « Grande Chaloupe ». Prendre à gauche devant la gare.

Durée : 3 h

Distance : 6,5 km

Dénivelé positif : 370 m

Niveau de difficulté : moyen, s'adresse aux enfants de + 12 ans.



Le sentier des rampes de La Montagne rénové

Le projet consistait à relier ces zones pavées pour offrir au marcheur un nouveau sentier permettant de rejoindre directement le stade de La Redoute, depuis la station Tamoil de La Montagne (8ème), sur les traces des Anglais partant à la conquête de La Réunion. Il s'agit ainsi d'offrir une agréable alternative pédestre aux déplacements automobiles pour les habitants de La Montagne se rendant à Saint-Denis et enfin, de contribuer au développement de la randonnée pédestre familiale et sportive. L'itinéraire, situé à 95% en sous-bois (hors voirie), permet une préservation totale des paysages et offre un ombrage précieux aux randonneurs. Aux 500 m pavés, s'ajoutent 230 m d'une rue très calme, 150m sur trottoir en bordure du chemin de La Vigie (superbe point de vue sur Saint-Denis), 700m sur trottoir en partie basse le long du CD 41 pour rejoindre le parking du stade de La Redoute, et 1600 m de sentier en sous-bois.

Piton Mont-Vert

le havre de paix



Sentier
conté
suivez le guide

« **U**ne île de forêts, dans un océan de canne à sucre », c'est ainsi que Patrick Metro, coordonnateur et guide, aime décrire le Piton Mont-Vert. Situé entre Saint Pierre et Petite-Île, la silhouette du Piton varie selon les points de vue. Ce volcan égueulé semble se dédoubler lorsqu'on le regarde de dos, et prend la forme d'une cuvette ébréchée quand on se présente à son pied. C'est le résultat d'une ancienne coulée de lave qui a entamé son cône. Le site comprend une forêt de 30 hectares, dans laquelle on trouve 65% d'endémisme et 9 espèces protégées par décret ministériel.

Accès

De Saint-Pierre, emprunter la D29 en direction de Mont-Vert. Du Tampon, prendre la direction Bérive - Terrain-Fleury puis suivre la route Hubert Delisle et passer par Mont Vert les Hauts. La visite guidée dure 1h30, vous pourrez découvrir les vestiges de l'une des dernières forêts semi-sèches de La Réunion.

Contactez directement le guide :

Patrick Metro (0692 88 77 51).



Au milieu de cette végétation variée qui doit sa présence à d'infinies nuances climatiques, on trouve une végétation indigène particulièrement bien conservée sur la crête du piton, telle le bois d'olive noir, le petit natte, le corce blanc bâtard ou encore la liane de clé. Vous y rencontrerez le Zoizeau la vierge, petit oiseau endémique de La Réunion.



Eden-Libéria

Le point de vue de l'Est



Ce site est juste époustouflant. Très fréquenté à la saison des goyaviers, une vingtaine de minutes de marche suffit pour accéder aux deux belvédères et découvrir une vue panoramique de Sainte-Suzanne à Piton-Sainte-Rose. Entre les deux, à 700 m d'altitude, le site de l'Eden conserve les traces d'une colonisation agricole remontant à un peu plus d'un siècle. La forêt primaire avait été défrichée pour planter du thé et un ancien député de Saint-Benoît, Charles Dureau de Vaulcomte y avait construit sa case de changement d'air, entourée d'azalées et de camélias. La culture a été abandonnée vers 1920, il ne reste que les fondations des constructions d'antan mais nombre de théiers ont survécu...

Accès

Le site de l'Eden est accessible par la route, à partir de Rivière-du-Mât-les-Hauts (suivre les panneaux, 30 mn de route environ jusqu'au parking, dernier kilomètre sur piste empierrée). Une piste forestière, puis un sentier à travers la forêt de Libéria permet également aux randonneurs d'y monter à partir du Refuge (Bras-Panon). La visite guidée dure près de 2 heures.

Réservation : 0262 51 60 15.

Le gecko vert des Hauts

Ce petit lézard vert endémique des hauteurs de l'Est apprécie tout particulièrement le site de l'Eden ou de Dioré. Grâce à leurs pattes aux pouvoirs adhérents, ils peuvent grimper sur tous les supports. Il se niche dans les moindres recoins, mais adore la chaleur du soleil. Vous n'attendrez pas longtemps avant d'en apercevoir un spécimen.



LE DÉPARTEMENT, ACTEUR MAJEUR DE LA CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS

La Réunion est réputée au niveau mondial pour sa biodiversité exceptionnelle, reconnue comme prioritaire en termes de conservation des milieux naturels. Pour préserver ce patrimoine extrêmement fragile, le Département développe depuis 1995 une politique ambitieuse de protection et de valorisation des E.N.S. (Espaces Naturels Sensibles) et s'appuie sur un réseau de gestionnaires, des professionnels passionnés.

Les Espaces Naturels Sensibles sont des milieux naturels remarquables, menacés ou vulnérables présentant un réel intérêt patrimonial, paysager, floristique, faunistique, et dont la fragilité justifie la mise en œuvre de mesures de protection.

Vous connaissez sûrement les E.N.S. les plus emblématiques : l'Etang-Saint-Paul, Le Dimitile, Bélouve, Dioré, La Pointe au Sel, Bois-Blanc, l'Etang du Gol...

Nos priorités : Préserver, aménager, entretenir et sensibiliser

Le Département est le premier propriétaire forestier de l'île (95 % des forêts publiques)

Plus de 100 000 ha d'Espaces Naturels Sensibles constitués en grande partie de forêts mais aussi de milieux remarquables tels que prairies, zones humides, rivières, récifs coralliens...

Avec l'Europe, le Département est le principal financeur de la gestion des milieux naturels de l'île

Près de 17 millions d'euros investis chaque année.



Avec le Département, préservons les espaces naturels de La Réunion

La forêt de Dioré un bijou végétal

Une vraie richesse naturelle, à seulement 10 minutes du centre-ville de Saint-André. Il faut dire que la vue sur les gorges de la rivière du Mât et la côte Est constitue une image de carte postale. Des kiosques aménagés entre 420 m et 780 m d'altitude incitent au pique-nique et au changement d'air, dans le respect de la nature. Une multitude d'oiseaux s'ébat dans les branches des takamakas, des bois de pomme et autres bois de corail qui font la richesse du lieu : zoiseau blanc, zoiseau lunettes vert ou zoiseau la vierge... En 3 heures de marche, la boucle que forme le sentier de Dioré offre un magnifique concentré de nature originelle.

Accès

Le site de Dioré est ouvert gratuitement au public toute l'année. Pour s'y rendre, suivre les panneaux à partir de la D 48, à Saint-André, en direction de Salazie. Des visites guidées sont organisées. Possibilité de repas, en pique-nique sous un kiosque.
Réservation au 0262 97 30 42.



Bel hibiscus

Le site de Dioré abrite un grand nombre de spécimens d'hibiscus endémiques pourtant très rares. Cet arbuste peut atteindre plusieurs mètres de hauteur sous le généreux climat des hauteurs de l'Est



Les Hauts de Mont-Vert et sa 'forêt éponge'



aujourd'hui d'anciens pâturages en bordure de forêt. Le cœur du massif restauré regorge de mousses, de fougères, de Mahots et d'orchidées. Il accueille aussi la plupart des espèces d'oiseaux forestiers de La Réunion. Très préservée, cette richesse vaut à ce site d'exception d'être inclus à 90% dans le cœur du Parc national. Le site domine la rivière des Remparts et offre des points de vue à couper le souffle sur le sud de l'île. Au-delà de son intérêt pour la préservation de la biodiversité, la forêt des Hauts de Mont-Vert joue un rôle essentiel dans l'alimentation en eau de la région : elle restitue les précipitations dans les ravines et alimente les sources qui la bordent.

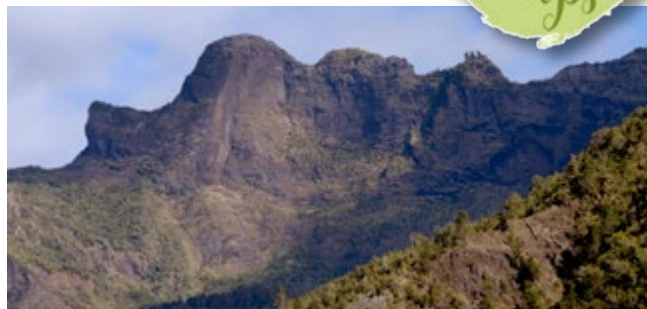
Accès

Site accessible depuis Le Tampon : prendre la route Hubert-Delisle puis la D36 en direction de Notre-Dame de la Paix, se garer au niveau du panneau sur la route forestière.

Réservation : Conservatoire des Espaces Naturels de La Réunion 0692 65 29 40 Visite guidée de 3 heures.

Bordée par les forêts de Notre-Dame de la Paix et de la Mare, celle des Hauts de Mont-Vert s'étend sur 213 hectares, entre 1 300 et 1 730 m d'altitude. Autrefois traversé par une piste destinée à desservir des exploitations agricoles, on devine encore

Îlet des Salazes, Îlet Chicot deux îlets en cœur de Parc



Direction les hauteurs de Cilaos à la découverte de l'îlet Chicot et celui des Salazes. Deux Espaces Naturels Sensibles à visiter pour les randonneurs qui empruntent le sentier du Taïbit pour se rendre à Marla. La halte offerte par l'îlet des Salazes est bienvenue après 40 minutes de marche et 300m de dénivelé positif. À l'accueil, les bénévoles de l'Association des 3 Salazes se relaient pour proposer des tisanes maison dont les vertus dynamisantes sont appréciées des marcheurs essoufflés. À quelques encablures de là, l'îlet Chicot constitue une étape tout aussi originale.

Au programme

visite guidée du jardin aromatique et médicinal, découverte du sentier botanique à travers une forêt de Bois de couleurs des Hauts, vue dégagée sur Cilaos : site est séduisant et facile d'accès. Sur le terrain qui jouxte l'ENS, des cabanons traditionnels sont installés pour passer la nuit sous les étoiles.

Accès

Pour se rendre à l'îlet des Salazes, emprunter à pied le GR en direction du col du Taïbit. Des visites guidées sont organisées par l'association des 3 Salazes. Prix : 2€. Possibilité de planter sa tente et de se restaurer. **Réservation** : 0692 90 83 31.

Le sentier qui mène à l'îlet Chicot est indiqué quelques mètres plus loin en direction d'Îlet-à-Cordes. Des visites guidées sont aussi organisées pour l'îlet Chicot. Possibilité de dormir et de se restaurer. **Réservation** : 0692 72 27 17.

4 questions à Claudette Grondin, Vice-Présidente déléguée à l'Environnement

Propriétaire de 95 000 hectares de forêts majoritairement dans les Hauts de l'île, inscrits au Patrimoine mondial, le Département a un rôle essentiel dans l'accueil du public sur les espaces naturels et le développement d'activités de loisirs pour les Réunionnais et les visiteurs extérieurs. Il permet de conforter La Réunion en tant que « destination nature préservée et authentique ».



Quels sont les projets actuels ?

« En matière d'aménagements touristiques, il s'agit pour la Collectivité de créer les conditions du développement économique. Les projets phares pour l'année 2017 sont la remise en état des sentiers les plus fréquentés et des mobiliers pour l'accueil du public.

De nouveaux sentiers seront ouverts :

- le sentier de Grand Coude/Morne Langevin pour un accès direct vers le massif du Piton de la Fournaise et dynamiser la fréquentation du village.
- la variante du sentier GRR2 à Bourg Murat dans l'objectif que les randonneurs traversent le village ; ce qui permettrait de générer des retombées économiques par les Hauts.
- et le sentier de la Cascade Biberon avec aménagement d'un nouveau point de vue sécurisé en rive droite du bassin.

La collectivité met également l'accent sur la création de nouveaux aménagements dans l'objectif d'accroître l'attractivité touristique du patrimoine naturel :

- sur la Route du Volcan au Plateau Nez de bœuf, le public pourra découvrir une nouvelle offre de pique-nique et de découverte au travers d'un point de vue réaménagé sur la Rivière des Remparts. L'itinéraire sera également accessible aux personnes à mobilité réduite. Une application numérique est prévue pour permettre une découverte ludique sur un circuit d'interprétation.
- La poursuite de la programmation pluriannuelle du renouvellement de la signalétique des sentiers sur les massifs des Makes, de la Plaine des Fougères et du Maito.

- Aux entrées des Ilets de Mafate, une signalétique sera mise en place pour améliorer l'accueil et l'information des visiteurs.
- La route des laves – coulée 2007 sera enrichie de 4 stations de découverte pour comprendre l'histoire de la plus longue éruption connue du grand site de volcanisme du Piton de la Fournaise.
- Concernant les gîtes publics de montagne, la Collectivité sera dans la continuité de son programme pluriannuel d'investissements : réhabilitation des gîtes de montagne, travaux de rénovations au gîte du Piton des Neiges et de Bélouve pour améliorer le confort des usagers. »

Quelles actions menez-vous en faveur de la protection des Espaces Naturels Sensibles ?

« La Collectivité occupe une position stratégique dans le domaine de la préservation et de la valorisation des milieux remarquables de l'île de part l'importance de son patrimoine naturel.

Elle continue ses programmes annuels d'aménagement et d'entretien des Espaces Naturels Sensibles, de protection de la biodiversité, de conservation et de restauration des milieux naturels. Pour protéger et valoriser les E.N.S., la Collectivité organise aussi 2 grands événements dans l'année : en mai « la Fête de la Nature » et en octobre les « Weekends Natures » avec les gestionnaires, les « gardiens de nos pépites ».

De quelles façons prenez-vous en compte le label de portée internationale, UNESCO, attribué aux « Pitons, Cirques et Remparts de La Réunion » ?

« Propriétaire du domaine forestier, le Département a toujours œuvré pour entretenir, valoriser et protéger son patrimoine naturel. Ce travail a bien sûr contribué au classement des Pitons, Cirques et Remparts au label UNESCO, reconnaissance de la richesse de notre biodiversité, de la valeur universelle de nos milieux naturels et de la beauté de nos paysages.

Ce label est un véritable défi ! Il implique une très forte responsabilité des différents partenaires en matière de biodiversité parmi lesquels, le Parc National, garant de la conservation du Bien classé, le Département de La Réunion, principal financeur aux côtés de l'Europe pour la conservation des milieux naturels et bien d'autres acteurs, dont les gestionnaires qui œuvrent au quotidien sur le terrain. L'effort est constant, la sensibilisation permanente, nécessitant des moyens humains et financiers considérables.

Il me semble important que la population puisse mesurer les efforts déployés par les différentes instances et chacun doit être un acteur à son échelle pour permettre à notre Ile de préserver les précieux témoins de la forêt originelle qui sont uniques sur toute la planète.

L'île de La Réunion est un territoire encore bien préservé et constitue l'unique vestige de ce qu'était la flore des Mascareignes, avec un endémisme record de végétaux et d'oiseaux !

Cette inscription au Patrimoine Mondial est par ailleurs un atout de développement touristique, facteur de choix et d'attractivité pour les visiteurs : notamment les sentiers du Grand Raid, qui traversent les Pitons, Cirques et Remparts. »

Que préparez-vous pour les Réunionnais pour les deux prochaines années en termes de nouveautés ? Nouvelles aires de pique-nique, aménagement PMR, toilettes, hébergement ?

« Le Département prévoit des projets de valorisation touristique au service d'un tourisme de haute qualité, à l'image de notre île. Pour réaliser ce saut qualitatif, l'innovation est indispensable à l'amélioration de nos équipements et de nos aménagements, que nous voulons modernes.



Une ambition nécessaire pour répondre aux attentes des touristes, tout en préservant les sites d'exception afin de révéler toute la beauté de nos paysages.

Le Département travaille sur la mise en œuvre de solutions innovantes pour répondre aux défis d'un développement touristique durable, moderne et confortable. A travers ses projets, le Département relève le défi de l'autonomie énergétique dans ses hébergements en sites isolés (projet d'éco-gîte du Volcan) et souhaite également initier des partenariats avec les acteurs privés qui sont à la pointe de l'innovation technologique pour réussir le pari de l'équilibre entre développement économique et préservation de notre patrimoine. C'est l'orientation retenue pour la création d'un écolodge au Volcan qui s'appuiera sur l'expertise de professionnels ayant déjà des expériences concrètes dans le domaine de l'hébergement de qualité en site protégé et isolé. Placé sous l'égide du COST, un groupe de travail examine actuellement les possibilités de réalisation de structures touristiques d'exception en Montagne. Plusieurs sites ont été envisagés : Maïdo, Dimitile, Tremblet, Volcan, Piton des Neiges, Bélouve... »

Un écolodge au Volcan

Pourquoi ? Pour d'une part, protéger et valoriser le patrimoine naturel pour les Réunionnais, et d'autre part, pour attirer les touristes et offrir ainsi un produit de qualité, une offre originale et une expérience unique.

Il s'agit par ailleurs de transformer la contrainte naturelle en opportunité et de valoriser les savoir-faire. La finalité de ce projet est de faire rayonner la destination «Réunion» sur la scène internationale par la valorisation de l'expertise territoriale et environnementale.

Le Concept

L'écolodge du Volcan sera un hébergement de qualité, haut de gamme où la dimension patrimoniale sera mise en valeur par des services et des activités dédiés de qualité. Il mobilisera des innovations techniques, architecturales et environnementales et proposera une offre d'hébergement complémentaire du futur « éco-gîte ».

Le plus long parcours pour les PMR en milieux naturels

La Collectivité va investir sur le site du Plateau Nez de Bœuf pour réaliser le plus long parcours à destination des Personnes à Mobilité Réduite en milieu naturel. Rendre accessible nos grands sites naturels est un engagement important à chaque fois que les conditions techniques et environnementales le permettent.

Sentier de la Providence

la nature aux portes de la ville



Le sentier botanique de la Providence à Saint-Denis est situé au pied du massif de la Roche-Ecrite. Un véritable « sentier découverte » conçu par le conservatoire botanique des Mascariens, piloté par le pôle éco-tourisme de l'ONF et financé par le Département. Le fil conducteur du sentier est un couple de caméléons figurant sur les bornes des 12 stations équipées de pupitres interactifs et ludiques. Le jeu consiste à reconstituer les puzzles pour en savoir davantage sur les arbres. Les codes couleurs permettent d'identifier ou de découvrir l'origine des espèces de la forêt (vert : indigènes et endémiques ; bleu : exotiques ; orange : exotiques invasives).



Accès

Le sentier se rejoint facilement à partir du Boulevard Sud. Prendre ensuite le boulevard de la Providence et la direction de la forêt de la Providence. Au fond de l'allée de la forêt, vous trouverez aisément le départ du sentier grâce aux pancartes.

Durée : 1h30

Distance : 2,6 km

Dénivelé positif : 190 m

Niveau de difficulté : moyen

Des termes à connaître...

Endémique : espèce présente exclusivement dans une région précise et nulle part ailleurs.

Exotique : espèce introduite par l'action de l'Homme.

Indigène : espèce existante avant l'arrivée de l'Homme et ayant investi l'île.

La boucle de Sainte-Marguerite

le paradis des bois de couleurs

Les petits botanistes apprécieront cette boucle aussi facile que riche en espèces végétales. Entrez dans un sous-bois dense où les bois de couleurs se partagent la vedette avec les vacoas. En tout, pas moins de 100 espèces indigènes s'y côtoient et des plaques botaniques permettent de les reconnaître. Plus loin, un cheminement en bois fait le lien avec la seconde partie de la forêt. Quelques minutes plus tard, des kiosques permettent de pique-niquer. Enfin, vous pouvez redescendre jusqu'au parking et profiter de la vue sur Sainte-Anne.



Durée : 30 mn

Distance : 500 m

Dénivelé positif : faible

Niveau de difficulté : facile, convient aux enfants de moins de 6 ans.

Accès

Depuis Saint-Benoît, monter vers la Plaine des Palmistes. Après le Chemin de Ceinture, suivre la direction « forêt de Sainte-Marguerite ».

Parking : terminus de la route bétonnée, devant le portail.

Ouverture du site : 9h-17h en semaine et 9-18h le week-end.

Contact

APMNEST
75 Chemin Bras Pétard
Bras Panon
apmnest@gmail.com

Sentier de la Tamarinaie au Maïdo laissez-vous guider !



Original, ce sentier vous emmènera au cœur d'une tamarinaie cultivée. Le sentier débute à droite du panneau d'accueil. Après le passage de deux ravines, le sentier s'enfonce dans la forêt de plus en plus dense où les troncs de tamarins se font de plus en plus épais. Bienvenue dans la forêt enchantée...

Accès

Depuis la N1, monter en direction du Maïdo. Après le Relais du Maïdo, tourner à droite au croisement sur la route forestière des Tamarins.

Accéder au parking.

Durée : 1h45

Distance : 2,3 km

Dénivelé positif : faible – Enfants de plus de 7 ans.

Difficultés : les roches des ravines peuvent être glissantes, les escaliers sont raides mais les rampes existent, présence de barbelés en guise de clôture pour les bœufs.

A voir dans le coin : le Belvédère du Maïdo et les distilleries de géranium sur la route.



La Réserve Naturelle Nationale de l'Étang Saint-Paul



Situé à proximité de l'océan sur la côte ouest de l'île de la Réunion, l'Étang de Saint-Paul constitue une zone humide unique, la plus vaste et la mieux préservée de l'île et de l'archipel des Mascareignes. Il s'agit d'un site majeur présentant un intérêt exceptionnel sur les plans faunistiques et floristiques, nécessaire au maintien d'équilibres biologiques originaux. Les activités y sont nombreuses, en visites pédestres et en kayak !

Découverte guidée

Découverte guidée de la biodiversité de l'Étang Saint-Paul, Réserve nationale, en kayak, (1h30) + atelier + déjeuner (plat + dessert + café - hors autres boissons).

Une visite unique vous y attend : prenez place dans le kayak et découvrez, accompagné d'un éco-garde de la réserve nationale, un monde bucolique et rare. Poules d'eau, papangues, tourterelles malgaches... : rencontrez ces espèces indigènes qui peuplent le bel Étang de

Saint-Paul. Cette visite sera suivie d'un atelier et d'un déjeuner créole au bord de l'Étang.

Équipement à prévoir : eau + casquette + crème solaire + lunettes de soleil.

Date : Tous les mercredis (hors période de reproduction des espèces), à 9h ou à 14h.

Lieu : Étang Saint-Paul

Contact : Giovanni Payet 0262 70 28 88 – 0262.45.81.80 – 0693.22.55.96

Sentier botanique de Mare-Longue la forêt originelle

Jouez aux premiers explorateurs en découvrant cette forêt luxuriante, de bois de couleurs sur une coulée de lave affleurante. Avant l'arrivée de l'Homme, ce type de forêt couvrait l'ensemble du territoire, seule celle de Mare-Longue a perduré. Tout au long du parcours, des plaques botaniques permettent d'identifier les nombreuses essences.

Accès

Mare-Longue se situe à 7km à l'Ouest de Saint-Philippe par le chemin de ceinture et la route forestière de Mare-Longue. Depuis la N2, à proximité du Puits des Anglais, prendre la direction « forêt de Mare-Longue » puis « sentier botanique ». Pratique : Parking et aire de pique-nique.



Durée : 1h30

Distance : 2,3 km

Dénivelé positif : +110 m

Niveau de difficulté : facile. Possibilité de raccourcir la balade en n'effectuant que la petite boucle (40mn).

A voir dans le coin

Jardin des Parfums et des Epices, souffleur d'Arbonne, Cap Méchant...

Sentier de Cap Blanc et au milieu coule une rivière...



Dans les Hauts de Saint-Joseph, entre la Plaine des Sables et Cap Blanc, se cache un paysage grandiose : celui de la Rivière Langevin, prenant sa source à 830 m. La rivière serpente dans une vallée traversant un plateau de lichen, des forêts de bois de couleurs, et pour finir, des zones cultivées jusqu'au village de Grand-Galet. La rivière est apparente de sa source à Cap

blanc où elle disparaît mystérieusement pour réapparaître à la cascade de Grand-Galet. Espace naturel sensible, ce site est un refuge idéal pour les hôtes des sous-bois (oiseau la vierge, paille-en-queue...) et abrite des espèces indigènes (bois de joli coeur, bois de Rempart...).

Accès

Depuis la N2, prendre la sortie « Langevin ». Passer devant la balance des cannes puis prendre à droite la route montant vers Grand Galet. Au bout de la route, s'engager sur la piste. Le sentier de l'ENS de Cap blanc est clairement indiqué à l'aide de panneaux et est ouvert gratuitement au public toute l'année.

Durée : 2 h

Distance : 5,2 km

Dénivelé positif : 230 m

Difficulté : de l'entrée de l'ENS et jusqu'aux vestiges, le sentier est praticable par les enfants en 2 heures aller-retour. Les randonneurs poursuivront jusqu'à la Plaine des Sables, en 8 heures.

Des visites guidées sont organisées sur site.

Tél. 0262.315.021 ou aappmars974@orange.fr



Promenade des Pitons majestueux à couper le souffle...

C'est l'un des plus beaux panoramas de l'île : d'un piton à l'autre le point de vue s'étend à 180°, plaines et littoral de part et d'autre. Une boucle magique avec le Piton Argamasse en ligne de mire. Le sentier le contourne et arrive à son pied.

Accès

Depuis Bourg Murat, suivre les panneaux « Volcan ». Passer le belvédère du Nez de Bœuf. Continuer sur 4 km et tourner à droite sur l'aire de pique-nique en face de l'antenne.

Durée : 1h30

Distance : 3,6 km

Dénivelé positif : 100 m

Niveau de difficulté : Enfants de plus de 6 ans. Prévoir pull et casquette.

Pratique : l'aire de pique-nique du Piton Textor est bien aménagée.

A voir dans le coin

la Maison du Volcan, le Belvédère Pas des Sables, le Nez de Bœuf.

Sentier du Pas de Bellecombe découvertes en perspective

Ce sentier original raconte de façon symbolique l'histoire de l'installation des plantes sur un volcan. Plusieurs modules se cachent sur le parcours et racontent un pan d'histoire en matière de colonisation végétale. La nature est incroyable !

Accès

Depuis Bourg Murat, suivre les panneaux « Volcan ». 1 km avant le Pas de Bellecombe, prendre la route à gauche jusqu'au bout.

Durée : 1 h

Distance : 1,2 km

Dénivelé positif : faible

Niveau de difficulté : Enfants à partir de 5 ans. Prévoir pull et casquette.

Pratique : aire de pique-nique aménagée avec toilettes.



Le kit du parfait petit randonneur

Tout dépendra de la durée de la randonnée et des besoins de chacun. Avant de partir :

- Informez vous du temps prévu et de l'état des sentiers : [www.onf.fr/lareunion/rubrique « info sentiers »](http://www.onf.fr/lareunion/rubrique%20«%20info%20sentiers%20»).
- Signalez votre itinéraire à votre entourage.



Numéros utiles :

- * Serveur vocal ONF « Allô sentiers » pour connaître les itinéraires fermés : 0262.37.38.39
- * Météo France : 08.36.68.02.02
- * Peloton de Gendarmerie Haute Montagne : 0262.930.930
- * Pompiers : 18
- * Samu : 15
- * Police Gendarmerie : 17
- * Appel d'urgence européen par téléphone portable : 112

Les incontournables

> **De bonnes chaussures** : c'est la base pour le maintien de la cheville et le confort. Prenez-les une demi-pointure au-dessus de votre pointure de chaussures de ville. Et évitez de les mettre la première fois pour une longue rando !

> **Le sac à dos** : vous pouvez avoir un sac à dos de 30 litres pour des petites randonnées et un de 50 litres pour des grandes randonnées. Il ne doit pas dépasser 20% du poids du porteur.

> **De l'eau** : boire régulièrement, 150 à 200 ml toutes les 20 mn (5 à 6 gorgées).

> **La tenue** : le tee-shirt respirant ou thermique, polaire, bonnet, paire de gants (oui, même à La Réunion), casquette, lunettes solaires.

> **Du matériel** : lampe frontale, briquet, allumettes, kit d'hygiène, papier hygiénique, jumelles, papier, stylo, sifflet, paire de lacet, couteau pliant, un sac pour ramener vos déchets.

> **A manger** : fruits secs, sandwichs ou snacks salés...

> **Trousse à pharmacie** : désinfectant, pansements, bandes collantes, paire de ciseaux, pince à épiler, pommade apaisante (piqûres d'insectes), arnica, antalgiques.

Pour un pique-nique réussi



Petit listing des choses à ne pas oublier

- Du charbon et de l'eau en bonne quantité : utiles pour cuire ou réchauffer le cari et noyer les foyers, dans les aménagements prévus à cet effet (places à feu).
- Les ustensiles réutilisables : couverts, assiettes, gobelets, serviettes...
- Des bâches pour une double utilisation : pare-vent, pare-pluie.
- Nappes et « saisies ».
- Une tenue chaude : le temps change vite, surtout dans les Hauts.
- Une paire de baskets, une paire de savates : vous êtes paré !
- Jeu de cartes, jeux de société...
- Un sac poubelle pour ramener tous ses déchets



Chaque année, 5 millions de visites sont enregistrées sur les sites et aires d'accueil de l'île.

Les sites les plus prisés : le Maïdo, l'Etang-Salé, le Chemin Volcan, les Makes, le Brûlé.

Recommandations

- ne pas s'écarter des sentiers balisés
- ne jamais traverser les rivières en crues



Une plate-forme financée par le Département a été réalisée et offre un panorama unique sur le Trou de fer

La forêt de Bélouve l'éveil des sens

Au cœur de cette forêt, une dizaine de panneaux et des bornes rotatives disposées sur caillebotis (et accessibles à tous), invitent le visiteur à découvrir l'univers luxuriant d'une forêt endémique, unique au monde : la tamarinaie. Son représentant, le tamarin des Hauts, est l'un des symboles du patrimoine naturel de La Réunion.

Total accès aux PMR

Le parcours de découverte de Bélouve, situé au terminus de la route forestière de Bélouve (accessible depuis la Plaine des Palmistes) est à proximité directe du gîte du même nom. Le pôle d'accessibilité de Bélouve propose aux PMR une expérience unique à La Réunion : grâce à un platelage long de 220 mètres linéaires, ce sentier de découverte dit « Somn Tamarin » permet une immersion dans une forêt de tamarins des hauts. Plusieurs médias d'interprétation disposés le long du cheminement permettent de découvrir ce symbole naturel et culturel de l'île. Complétez l'expérience par une visite de l'exposition permanente « Bélouve, le Grand Héritage – Héritage des hommes ». Vous y découvrirez l'histoire du téléphérique forestier « Paul Charly » et de l'exploitation sylvicole du massif de Bélouve. Le point de vue qu'offre le site sur le cirque de Salazie est également un incontournable. Des audio-

guides sont disponibles au niveau du gîte, lequel pourra également vous accueillir pour déjeuner.

Une marche de 5 mn vous permettra de rejoindre le site depuis le parking dédié.

Les PMR pourront y accéder directement en contactant le gîte (0262 41 21 23 ou 0692 85 93 07).

A noter : le gîte est fermé le mercredi midi et il est conseillé de réserver si vous souhaitez y déjeuner.

> Gîte de Bélouve

Il fait partie du cœur naturel du Parc national de La Réunion, inscrit sur la liste du Patrimoine mondial. Situé à 1 490m d'altitude, le gîte constitue le point de départ de plusieurs randonnées (Trou de Fer, sentier de la Vierge, sentier des Tamarins et sentier du Piton des Neiges via le Cap Anglais) et permet de découvrir la forêt humide des Hauts de l'Est.

Infos pratiques

Hébergement : 2 chambres doubles et 30 places en dortoir réparties en dortoirs de 6 à 12 personnes.

Restauration : petit-déjeuner, panier pique-nique et dîner sur réservation.

Musée du Tamarin : visite gratuite en accès libre. Le site comprend une aire de pique-nique avec kiosque et une table d'orientation offrant une vue panoramique sur le cirque de Salazie, une aire de bivouac gazonnée.

Réservation : 0262.41.21.23

La nature terrain de jeu favori des sportifs !

Les sports de nature constituent de véritables « pépites » pour le développement économique, social et touristique de La Réunion. Le défi est de passer du stade de « potentiel exceptionnel » à un véritable plan d'actions afin que La Réunion devienne une destination phare des sports de nature.

L'objectif du Département : « Faire de La Réunion l'Olympe des sports de nature »

Promouvoir les valeurs des sports de nature

Dépassement de soi, solidarité, santé et bien-être, autant de valeurs communes portées et véhiculées au quotidien par le Département :

- En donnant aux jeunes l'envie de croire en leurs capacités de réussir et de s'insérer durablement dans la vie active, c'est le dépassement de soi qui leur est inculqué.
- En soutenant les Réunionnais les plus défavorisés et en accompagnant le monde économique local, c'est la

solidarité qui est défendue.

- En entretenant les sentiers et les espaces naturels sensibles, le Département s'inscrit dans une démarche éco-citoyenne articulée autour des valeurs de respect, de protection de la nature et de l'environnement.

Le Département de La Réunion a conçu un portail internet collaboratif dédié aux sports de nature réunionnais, www.sportsdenature-lareunion.re et au service de tous : sentiers marmailles, accueil en forêt, alertes volcan, météo, calendrier des

manifestations sportives de pleine nature, conseils pour une bonne pratique en toute sécurité..., ce portail a vocation à être le point d'entrée sur les sports de nature. Une carte dynamique où figurent les sentiers ouverts/fermés sur le domaine départemental gérés par l'ONF est également disponible sur ce site.

Notre île constitue un terrain d'exception pour la pratique de plus de 26 activités de sports de nature : randonnée pédestre, trail, parapente, plongée sous marine, tunnels de lave, randonnée équestre, canyionisme...

Le site de référence à consulter : www.sportsdenaturelareunion.re



Des Espaces Naturels Sensibles à préserver

Le Département de La Réunion est un acteur incontournable dans la préservation des milieux naturels exceptionnels de l'île : forêts, prairies, zones humides, ravines, récifs coralliens... Focus sur ces milieux remarquables et inscrits pour la plupart au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Qu'est-ce qu'un « ENS » ?

Un Espace Naturel Sensible (ENS) est un site naturel remarquable menacé ou vulnérable présentant un intérêt réel : paysager, floristique (diversité des plantes endémiques, indigènes), faunistique (diversité du monde vivant animal, oiseaux, insectes...), dont la fragilité justifie des mesures de protection et de sauvegarde des habitats remarquables en vue d'une ouverture au public.

Pourquoi préserver la biodiversité ?

La biodiversité désigne à la fois tous les êtres vivants de la planète, les différences et les interactions qui rendent chaque espèce unique et leurs relations à la diversité des écosystèmes. L'homme est un élément de cette biodiversité. Elle est à la base du fonctionnement des écosystèmes qui régulent le climat et qui nous apportent de la nourriture, de l'oxygène, des matériaux, des médicaments, de l'épanouissement. La biodiversité est un réservoir pour la créativité humaine et un atout pour la population et l'économie locale ; elle encourage le tourisme. Elle joue également un rôle essentiel pour permettre aux écosystèmes de réagir et de s'adapter aux perturbations diverses (incendies, tempêtes...).

Le Département est un acteur majeur dans la préservation et la valorisation des milieux naturels de La Réunion. Conscient des menaces qui pèsent sur ces espaces fragiles, le Département de La Réunion met en œuvre depuis 1995 une politique environnementale en faveur d'une protection durable et d'une valorisation du patrimoine naturel réunionnais. L'intervention de la Collectivité en la matière est encadrée par la loi du 18 juillet 1985 relative aux Espaces Naturels Sensibles (E.N.S.), codifiée aux articles L142-1 et suivants du Code de l'Urbanisme et modifiée par la loi du 2 février 1995, dite Barbier. Les actions qui y sont menées vont au-delà de la législation relative aux E.N.S. et reposent sur les objectifs énumérés ci-après :

- préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et remarquables de notre île en assurant la sauvegarde des habitats naturels,
- valoriser, aménager et entretenir les sites,
- ouvrir à tous les publics, sauf exception

justifiée par la fragilité du milieu naturel, dans un objectif de sensibilisation à la protection des milieux naturels et d'émergence de comportements citoyens,

- promouvoir l'emploi et l'activité économique et agricole.

Le Département est un acteur impliqué dans l'éducation et la sensibilisation sur le patrimoine naturel de l'île :

- Deux manifestations phares dans l'année au cours desquelles la collectivité invite le public à partager un moment convivial au cœur du patrimoine naturel au travers de visites guidées gratuites : la Fête de la Nature au mois de mai et les Week-Ends Nature au mois d'octobre
- Des visites guidées tout au long de l'année,
- Une brigade de gardes d'Espaces Naturels,
- Une dotation allouée au transport des élèves de 6^{ème} afin de découvrir ces ENS,
- Des parcours d'interprétation, des médias pour l'accueil du public.



A l'abri d'un gîte, d'un refuge...

Les gîtes publics structurent un vaste ensemble d'itinéraires pédestres destinés à favoriser la pratique de la randonnée pour les résidents comme pour les touristes (plus d'un million de passages pédestres décomptés sur les sentiers du domaine forestier).

Gîte Vivette Thiburce (Roche Plate)



Le refuge situé au cœur de l'îlet de Roche Plate dans le cirque de Mafate, le gîte est accessible à pied en partant soit du Maïdo, soit de Sans-Soucis par la canalisation des Orangers, soit de Grand Place Cayenne par le sentier Facteur, soit de la Nouvelle par le fond de Mafate, soit par l'îlet de Marla à Trois Roches.

Infos pratiques

Hébergement : 3 dortoirs de 8 places et 1 chambre double accessible aux personnes à mobilité réduite, sanitaires communs avec eau chaude solaire. Les serviettes de bain ne sont pas fournies.

Restauration : petit-déjeuner et dîner.

Réservation : 0262.71.24.01.



Gîte Hoareau Expédit et Yolande (Marla)

Le gîte se situe à Marla, sur la commune de Saint-Paul, dans le cirque de Mafate. A 1 625m d'altitude, cette case traditionnelle et son petit jardin créole dispose d'une vue à 180° sur l'ensemble du cirque.

Infos pratiques

Hébergement : 4 dortoirs de 4 personnes et 4 chambres doubles, sanitaires avec eau chaude solaire. Possibilité de louer des tentes au gîte, coin cuisine à disposition.

Restauration : petit-déjeuner et dîner.

Réservation : 0262.43.78.31



Gîte du Piton des Neiges

La Caverne Dufour, le refuge du Piton des Neiges, situé à 2 480 mètres d'altitude, est le point de passage incontournable pour l'ascension vers le sommet du Piton des Neiges et la seule solution d'hébergement permettant une ascension en deux temps. Il se situe à environ 1h15 de marche du sommet.

Infos Pratiques

Hébergement : dortoirs de 15, 9 ou 8 places

Restauration : petit-déjeuner et dîner sur réservation

Réservation : 0262.51.15.26



Gîte du volcan, Piton de la Fournaise

S'il n'est pas visible depuis la route, le gîte du Volcan l'est depuis le rempart nord de la rivière de l'Est (sentier de randonnée). Il dispose d'un restaurant avec vue panoramique sur la Rivière de l'Est. Situés à 55 minutes de la Cité du Volcan à Bourg Murat, dans un climat rigoureux, le relais du Pas de Bellecombe et le gîte du Volcan se

complètent en apportant les services de base attendus par les visiteurs, en connexion directe avec les principaux itinéraires pédestres de découverte du sommet du volcan.

Infos pratiques

Hébergement : dortoirs de 15, 9 ou 8 places

Restauration : petit-déjeuner et diner.

Réservation : 0262.85.20.91



Refuge de Basse Vallée

Dans le Sud sauvage de l'île, le refuge de Basse Vallée est au calme, à Saint-Philippe. A 660 m d'altitude, cette belle maison de pierres se trouve au cœur d'une forêt tropicale humide. Le gîte est accessible à pied depuis le gîte du Volcan avec une diversité de paysages et vue sur la mer et le Sud Sauvage. Il est également

possible de redescendre depuis le gîte sur Saint-Philippe en empruntant un sentier forestier.

Infos pratiques

Hébergement : 1 dortoir de 8 personnes et 3 dortoirs de 4 personnes.

Restauration : dîner et petit-déjeuner.

Réservation 0262.37.36.25

Gîte de la Rivière des Remparts

Il constitue un des rares gîtes du secteur et se situe sur un circuit de randonnée qui permet de relier le Volcan (Nez de Bœuf) à Saint-Joseph. Ce petit village authentique est accessible à pied depuis le sentier forestier du Nez de Bœuf ou depuis Saint-Joseph par le lit de la Rivière des Remparts (fermé pendant la période cyclonique).

Infos pratiques

Hébergement : 3 chambres doubles et dortoirs de 3, 6 ou 8 places

Restauration : petit-déjeuner et diner sur réservation



Le pique-nique pour conserver la tradition créole...



➤ Les Sources à Sainte-Rose

A quelques mètres du site de l'Anse des Cascades, un endroit plutôt intime offre un magnifique point de vue sur la mer : les Sources.

Y aller : longer la route nationale, dépasser l'entrée de l'Anse des Cascades puis prendre celle des Sources, située à gauche.

Pratique : un endroit encore peu fréquenté à connaître absolument. Certains mobiliers sont accessibles aux personnes porteuses de handicaps.

➤ Les Makes (Saint-Louis)

Tout le long de la route, des kiosques, des tables et des bancs jalonnent le parcours jusqu'au point de vue des Makes.

Y aller : à l'entrée de la ville de Saint-Louis, prendre à gauche, direction Observatoire des Makes, rester sur la route principale puis prendre à gauche, toujours direction Les Makes. Rouler jusqu'au village, le traverser puis prendre à droite, direction La Fenêtre.

Pratique : ne surtout pas louper le point de vue sur le cirque de Cilaos, visible depuis La Fenêtre. Point de vue accessible aux personnes porteuses de handicaps.

➤ Site du Belvédère de la Roche Merveilleuse

La ville de Cilaos est une destination touristique très prisée avec de nombreuses activités de pleine nature et des aires de pique-nique à découvrir. Le site du Belvédère de la Roche Merveilleuse, ce promontoire rocheux refait à neuf il y a quelques mois, domine le village de Cilaos.

Y aller : depuis le parking, quelques marches d'escalier et on y est. Il ne reste plus qu'à profiter du point de vue sur Cilaos.

Pratique : un sentier botanique d'environ une heure permet de découvrir ou redécouvrir quelques espèces végétales. Il est également possible de rejoindre la Roche Merveilleuse à pied depuis Cilaos par un sentier de randonnée (facile) de 2 heures aller retour. Certains mobiliers sont accessibles aux personnes porteuses de handicap.





➤ Le Pic Adam à Bois-de-Nèfles

Situé après le quartier de Bois de Nèfles, à plus de 1 000 m d'altitude. Après avoir garé votre voiture sur le parking et entamé une petite marche d'un quart d'heure à pied, la découverte du site est magique entre la vue sur Saint-Denis et le site très bien équipé en kiosques, bancs et tables.

Y aller : prendre la direction de la clinique Sainte-Clotilde puis direction de Bois-de-Nèfles, aller au bout de la route principale jusqu'au chemin forestier bétonné.

➤ Piton Sec (Route du Volcan)

Fraîchement réhabilitée, l'aire de Piton Sec sur la route du Volcan est désormais bien aménagée.

Y aller : prendre la route de Bourg Murat puis emprunter la route forestière du volcan. Prendre à gauche direction « Aire de Piton Sec ».

Pratique : site accessible aux personnes à mobilité réduite (les tables ont été conçues pour laisser passer un fauteuil roulant).



➤ La Forêt de l'Etang Salé

L'aire de l'Etang-Salé est si agréable qu'elle figure dans le Top 5 des meilleurs sites où pique-niquer d'autant plus que plusieurs activités y sont praticables. **A découvrir :** le parcours d'orientation.

Y aller : prendre direction Etang-Salé sur la Route des Tamarins, puis direction Etang-Salé les Hauts.

Pratique : la mer à proximité est un de ses atouts.



➤ Le Maïdo (Saint-Paul)

Le préféré de tous : le site du Maïdo et ses kiosques bien connus pour leur vue imprenable sur la côte Ouest. Accessible aussi en voiture.

Y aller : prendre la route du Théâtre à partir de Saint-Gilles les Bains, suivre en direction du Guillaume puis prendre la route forestière qui traverse Petite-France.

Pratique : le site est très bien équipé en bancs, tables et kiosques.



Attention aux déchets !

- 400 à 500 tonnes de déchets sont ramassés chaque année sur les sites naturels de l'île.
- 500 000 € sont dépensés chaque année pour ramasser les déchets en milieu naturel.

Focus sur le pétrel de Barau

espèce menacée d'extinction

La Réunion est la seule île tropicale au monde à héberger deux espèces de pétrels endémiques. Si rien n'est mis en place rapidement, ces deux espèces risquent de venir allonger la triste liste des 23 espèces d'oiseaux éteintes sur l'île...

Un oiseau rare et fidèle

Le pétrel de Barau, appelé aussi « taille-vent » ou encore « fouquet », est un oiseau fidèle. Il niche habituellement chaque année dans le même terrier et choisit un partenaire pour la vie ! Cet oiseau se reproduit pendant l'été austral : arrivé à la colonie en

septembre, il pond en novembre, l'éclosion a lieu fin décembre et les poussins s'envolent vers le mois d'avril. Les adultes, eux, quittent La Réunion durant le mois de mars. Après la saison de reproduction, les adultes restent près de 6 mois en mer (d'avril à septembre) pour se nourrir et ne reviennent pas sur terre.



Population : entre 6 000 et 8 000 couples
Habitat : entre 2 300 et 3 000m d'altitude sur les massifs suivants (Piton des Neiges, Gros Morne, Grand Bénare). Les terriers sont creusés dans des replats proches des falaises.
Alimentation : calmars et poissons épipélagiques



De lourdes menaces pèsent sur le pétrel

Il faut savoir qu'un seul chat (chats errants abandonnés dans les coins les plus reculés de l'île) peut à lui seul tuer 90 pétrels par an. Les rats quant à eux, mangent les œufs des pétrels qui ne pondent qu'une seule fois par an. Cela réduit considérablement la population de l'espèce. Les déchets laissés dans les milieux naturels favorisent la présence des prédateurs : chats et rats profitent de ces dépôts sauvages pour s'alimenter. Les déchets ne sont pas uniquement des emballages plastiques, mais aussi des restes de nourriture. Ainsi, les fruits, les noyaux, les épluchures, un trognon de pomme ou même un grain de letchi sont considérés comme des déchets

qui impactent fortement les milieux naturels de l'île. Ils ne se compostent pas, car consommés par les rats et les chats. La pollution lumineuse est aussi une menace majeure pour les pétrels en plus d'être dangereuse pour les tortues. Lors de l'envol des jeunes pétrels, les spots lumineux des villes provoquent l'échouage de centaines d'oiseaux chaque année. C'est pourquoi, pendant le mois d'avril, une campagne appelée « Nuits Sans Lumière » est déployée sur toute l'île de La Réunion. Une fois au sol, les pétrels sont incapables de redécoller seuls. Ils ont besoin d'être portés ou d'être au bord d'une falaise pour pouvoir s'envoler.

La conservation de l'espèce

Depuis de nombreuses années, des actions pour la protection de ces espèces ont été mises en place : sauvetage des pétrels échoués, campagne des Nuits Sans lumière, recherche des sites de nidification du pétrel noir dans les plus hauts remparts de l'île, suivi des populations au sein des colonies. En tant qu'urgence de conservation, le pétrel bénéficie déjà de plans d'action nationaux (Plan National d'Action Pétrel noir, 2012 et Plan de Conservation pétrel de Barau, 2008). Dans cette continuité et afin de réagir au déclin, un projet européen dédié à la conservation des 2 espèces de pétrels endémiques a démarré en 2015 pour une durée de 5 ans. Depuis 2013, le Département soutient fortement l'AVE2M (Association pour la Valorisation de l'Entre 2 Monde) dont l'action contribue à la sauvegarde du Pétrel Noir et du Pétrel de Barau.

GARDONS NOS FORÊTS PROPRES

La Réunion est la seule île tropicale au monde à héberger le Tuit-tuit et les Pétrels, oiseaux endémiques menacés d'extinction.

Les déchets en milieux naturels, sont un risque pour l'environnement, la santé et la disparition de ces oiseaux, endémiques de La Réunion !

Les déchets favorisent la prolifération des rats et des chats, principaux prédateurs du Pétrel Noir, du Pétrel de Barau, et du Tuit-tuit.

Chaque année, plus de 500 tonnes de déchets sont évacuées des milieux naturels !

Face aux enjeux de conservation des patrimoines naturels et paysagers de l'île, le Département de La Réunion :

- finance chaque année des opérations de collecte et d'évacuation des déchets en milieu naturel dans son programme d'entretien des forêts publiques,
- sensibilise les publics sur l'impact de l'abandon des déchets même biodégradables dans la nature (pelures de fruits, restes de repas, etc).

*Ensemble, protégeons notre environnement
et sauvagardons nos oiseaux endémiques.*

*Ramenons nos déchets, même biodégradables,
et laissons nos forêts propres.*



Avec le Département, préservons les espaces naturels de La Réunion.

LES PITONS ET LES REMPARTS DE CILAOS

INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

NOS ESPACES NATURELS SENSIBLES RECONNUS À L'ÉCHELLE MONDIALE

Les Espaces Naturels Sensibles sont de précieux témoins de la forêt originelle, unique au monde. L'île de La Réunion, avec 30 % de sa surface encore recouverte par des forêts primaires, constitue l'unique vestige bien conservé de ce qu'était la flore des Mascareignes.

La politique menée par le Département a permis de maintenir en bon état de conservation plus de 100 000 ha d'espaces naturels.

Le classement en Réserves nationales (Réserve de l'Étang de Saint-Paul et Réserve marine) et l'inscription de l'île au Patrimoine mondial de l'Humanité ont récompensé l'action de la Collectivité départementale, en reconnaissant non seulement la valeur universelle des milieux naturels mais aussi les efforts menés jusqu'alors pour leur conservation.

Les Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion inscrits au Patrimoine Mondial de l'Humanité font partie des :

- 3 Biens Naturels français inscrits au Patrimoine Mondial de l'Humanité ;
- 206 Biens Naturels Mondiaux. La Réunion se retrouve aux côtés des célèbres Biens Naturels, tels que l'Amazonie, les Montagnes Rocheuses canadiennes, les Volcans d'Hawaï ou encore le Kilimandjaro.

*Fiers de votre île, vous aussi soyez acteurs de la biodiversité,
laissez intacts les sites naturels que vous visitez !*

La Réunion fait partie des 34 « hot spots » de la biodiversité mondiale, avec un endémisme record de 34% de végétaux et de 45% d'oiseaux.



Avec le Département, préservons les espaces naturels de La Réunion